

Rapport annuel



vivalis.brussels 

Se porter bien, vivre mieux

20
25

Sommaire

01

Introduction

02

Contexte socio-sanitaire

03

Chiffres clés

04

Actions et réalisations socio-sanitaires



Informer et
communiquer

vivalis
.brussels
Se porter bien,
Voel je goed, l

Cap SCIENCES
www.capsien

01 Introduction



L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte d'affaires courantes, appelant Vivalis à assurer avant tout la continuité, la stabilité et la bonne exécution de ses missions. Dans ce contexte politique particulier, Vivalis a pleinement assumé son rôle de service public, en veillant au maintien de la qualité des politiques et des dispositifs existants au bénéfice de la population bruxelloise.

Tout au long de l'année, les équipes de Vivalis se sont mobilisées pour garantir le fonctionnement optimal des services, le suivi rigoureux des politiques en cours et le soutien constant aux acteurs de terrain. L'action de l'Administration s'est concentrée sur la gestion quotidienne, l'accompagnement des opérateurs, la coordination des partenaires et l'application des cadres réglementaires en vigueur.

Le rapport annuel met en lumière les actions clés réalisées par Vivalis en 2025 dans les politiques de santé et d'aide aux personnes

Malgré l'absence de gouvernement qui n'a pas rendu sa tâche facile, l'Administration a continué d'avancer, avec énergie, créativité, patience et résilience.

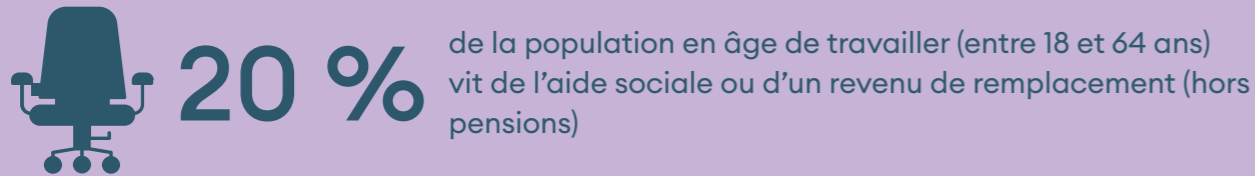


02

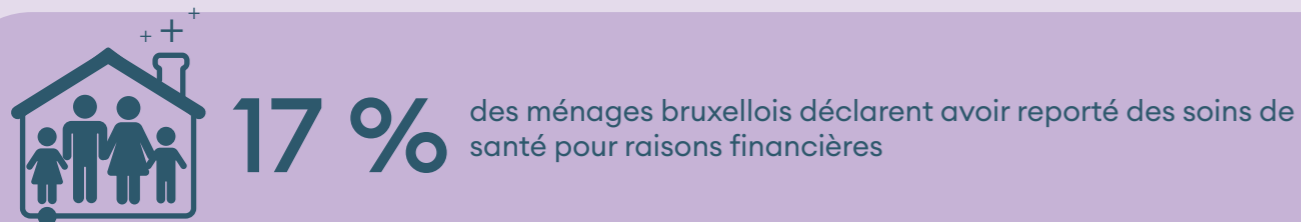
Contexte socio-sanitaire

La Région bruxelloise a des caractéristiques bien différentes des deux autres régions : c'est une région urbaine, relativement jeune, multiculturelle, socialement très hétérogène, et institutionnellement complexe.

Emploi



Accès aux soins*



*Source : Enquête de Santé de Sciensano 2023-2024

Logement

Ménages en attente d'un logement social au 1^{er} janvier 2025



Attente pour un logement social



Précarité

Bruxellois sous le seuil de risque de pauvreté



Personne seule : 1.520 EUR/mois
Couple avec deux enfants : 3.191 EUR /mois

Précarité énergétique

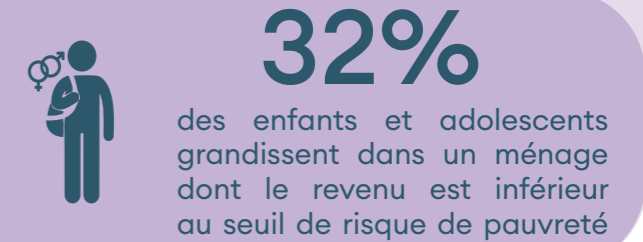


des Bruxellois font face à une précarité énergétique

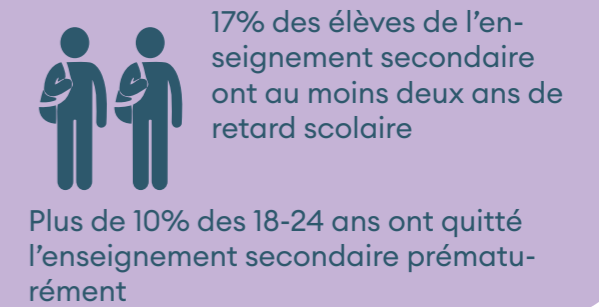
Fracture numérique



Précarité infantile



Enseignement



Précarité invisible

Les différentes données qui indiquent que Bruxelles est confrontée à de grandes inégalités ne permettent pas de rendre compte de problématiques de précarité « invisible ».

Ces termes désignent des situations vécues par les personnes qui n'apparaissent pas dans les statistiques parce qu'elles sont inconnues de la sécurité sociale ou parce qu'elles ne sont pas inscrites au Registre national.

En première instance, c'est la population sans-papiers, estimées entre 50 000 et 100 000 personnes présentes sur le territoire bruxellois, qui vivent très souvent dans une situation extrêmement précaire.

Il s'agit également de toutes les personnes qui n'ont pas recours à leurs droits sociaux, parce qu'elles n'en n'ont pas connaissance, qu'elles n'en font pas la demande ou encore parce que la procédure de demande n'aboutit pas.

Baromètre social 2023



Tableau de bord de la santé en Région bruxelloise



Sources :

Santé

Espérance de vie

Espérance de vie des Bruxellois

82 ans

En Région bruxelloise, l'espérance de vie à la naissance est de 82 ans

Écart selon le niveau socio-économique

Entre les communes les plus pauvres et les plus aisées, l'écart en termes d'espérance de vie des habitants est de



7 ans pour les hommes

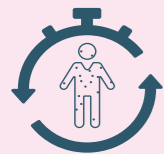


6 ans pour les femmes

Prévalence des maladies

Les maladies chroniques ont un impact considérable sur l'espérance de vie et la qualité de vie, et constituent l'une des principales raisons pour lesquelles les personnes âgées ont recours aux services de santé.

Maladies chroniques et cardiovasculaires



32,4%

des Bruxellois de plus de 15 ans souffrent d'une maladie chronique

37%

de multimorbidité

23%

des maladies cardiovasculaires sont, elles, responsables d'un quart des décès dans la population

Source Enquête de Santé de Sciensano 2023-24

Vaccination contre la grippe

Le pourcentage de la population à risque vaccinée contre la grippe au cours des douze derniers mois s'est relativement amélioré entre 2018 et 2024 :



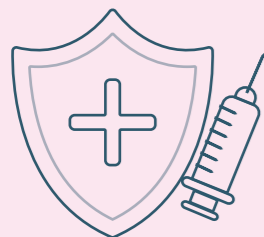
38,5%

en 2018

41,6%

en 2023-2024

Vaccination contre la Covid



53.450

Bruxellois vaccinés en 2025

Source : Chiffres de la cellule de Médecine préventive de Vivalis

Cancers : taux de mortalité et dépistage

Le taux de mortalité totale par cancer et la mortalité prématurée par cancer ont diminué depuis 1999. Les trois cancers les plus fréquents sont :

Chez les hommes



cancer de la prostate
cancer du poumon
cancer colorectal

Chez les femmes



cancer du sein
cancer colorectal
cancer du poumon

Ces cancers sont, pour chaque sexe, les cancers les plus meurtriers. L'amélioration des taux de guérison ou de rémission tend à faire évoluer le cancer vers la maladie chronique, ce qui détermine de nouveaux besoins chez les patients concernés.



Cancer du sein

49%

des femmes entre 50 et 69 ans ont effectué une mammographie dans le cadre du programme de dépistage.

Source : Baromètre social 2023



Cancer du col de l'utérus

45,9%

des femmes âgées entre 25 et 64 ans ont bénéficié du remboursement d'au moins un frottis du col entre 2021 et 2023.

Source : Atlas Agence Intermutualiste



Cancer colorectal

La couverture pour le test de dépistage (DSFO) a **significativement augmenté** en région bruxelloise entre 2018 (19,4%) et 2023-24 (30,2%).

Source : Enquête de Santé de Sciensano 2023-24

Santé mentale : quatre personnes sur dix sont concernées

Les résultats de l'Enquête de Santé de Sciensano 2023-24 mettent en évidence une prévalence élevée et, pour plusieurs indicateurs, une augmentation des troubles de la santé mentale en Belgique.

Au sein de la population bruxelloise de 15 ans et plus :

13,4%

souffrent d'un trouble anxieux

14,7%

souffrent d'un trouble dépressif



18,7%

souffrent d'un trouble anxieux et dépressif

Les inégalités sociales sont marquées et persistent dans le temps, avec une prévalence des troubles mentaux plus élevée parmi les personnes à faible niveau d'éducation ou de revenu.



À retenir

Le potentiel de prévention des maladies chroniques est très important et largement sous-exploité. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en travaillant sur le tabagisme, la consommation d'alcool, le surpoids, le manque d'activité physique et l'alimentation, il serait possible de réduire les cas de diabète de type 2 de 90 %, les maladies cardiovasculaires de 82 % et les cancers de 70 %.

Source : [World Health Organization \(2014\). The case for investing in public health.](#)



03

Chiffres clés

Gestion budgétaire et administrative

Crédits provisoires

En l'absence d'un budget annuel approuvé, le financement des activités de Vivalis s'est appuyé sur des crédits provisoires basés sur le budget 2024. Conformément aux dispositions du cadre légal (OBCC), cette organisation budgétaire a permis d'assurer la continuité des missions et de garantir le financement intégral des subventions dites "réglementées", ainsi que des dotations accordées aux organes administratifs autonomes* (OAA).

Cependant, une part importante des missions de Vivalis repose sur des subventions facultatives pour lesquelles aucune base légale directe n'est prévue alors qu'elles demeurent essentielles. Ces dernières ont dû être octroyées sur une base trimestrielle, réduisant la visibilité financière et la prévisibilité budgétaire des institutions bénéficiaires. Cela représente :



Si cette organisation a permis de maintenir la continuité des financements de nos missions, elle a également conduit à une augmentation importante de la charge administrative. Cette situation a impliqué une mobilisation accrue des équipes, notamment pour assurer un suivi rigoureux des dossiers, une coordination renforcée entre les experts métiers et le respect de délais procéduraux plus stricts dans un cadre administratif particulièrement contraint.

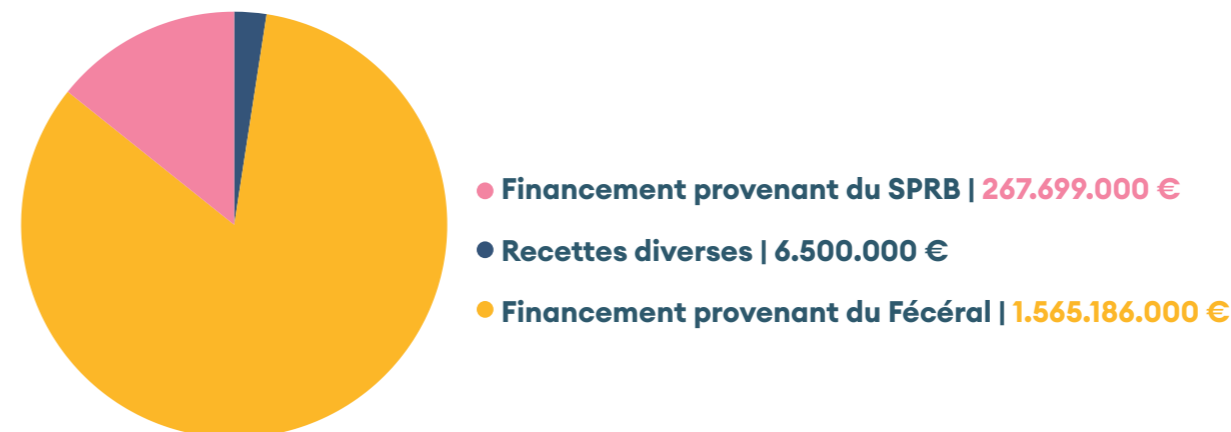
Dans un contexte de hausse des coûts de personnel, de fonctionnement et des charges structurelles, Vivalis est attentive aux difficultés rencontrées par les institutions. Cette situation a conduit plusieurs d'entre elles à réduire leurs activités.

*Iriscare, New Samusocial, Bruss'help

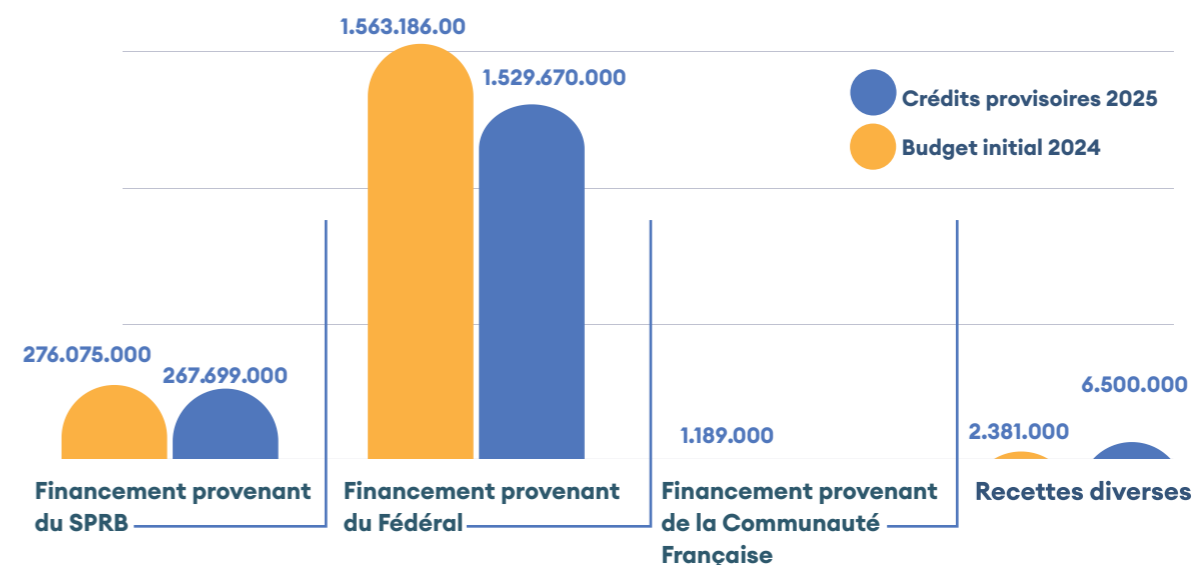


Budget 2025 de la COCOM

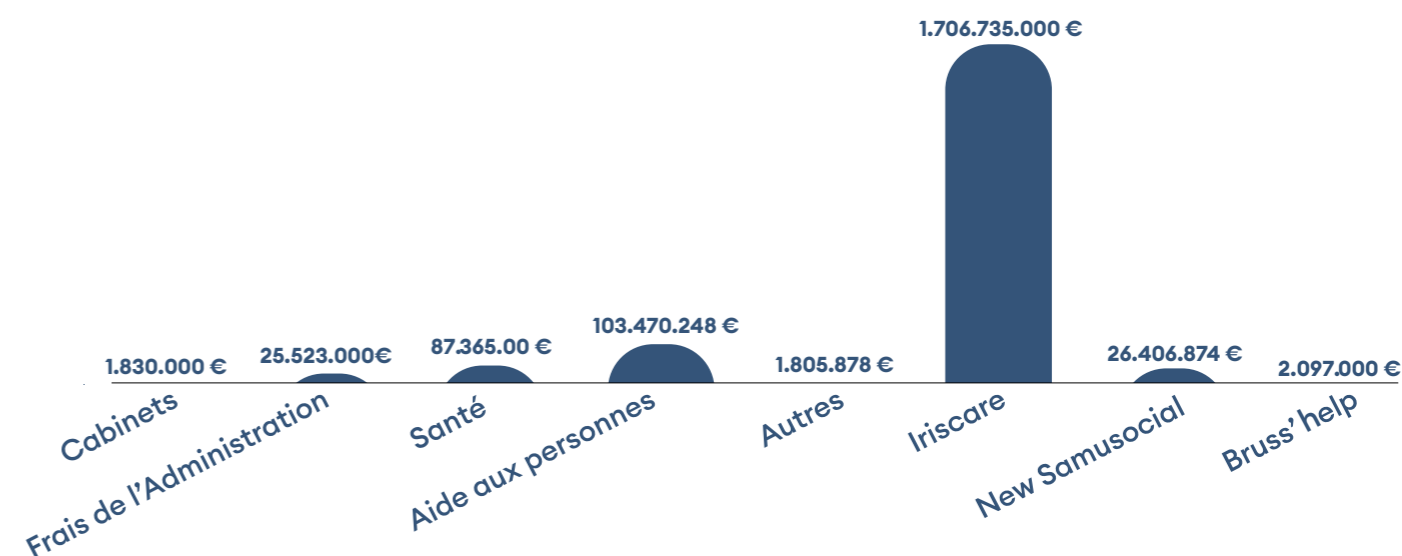
D'où vient l'argent de la COCOM en 2025 (recettes)



Évolution des recettes entre 2024 et 2025



Où va l'argent de la COCOM : répartition des crédits provisoires en 2025



Une étape institutionnelle majeure

Dans le cadre de la 6^{ème} réforme de l'État, Vivalis est devenue pleinement compétente pour les infrastructures hospitalières et les maisons de soins psychiatriques (MSP).

Si cette compétence était juridiquement acquise, c'est en janvier 2025, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation bicommunautaire, qu'elle s'est traduite par une mise en œuvre opérationnelle complète.

Vivalis assure un pilotage stratégique des investissements et de l'entretien des infrastructures de soins, en garantissant leur adéquation avec les besoins des patients et des professionnels.

Une mobilisation forte du service Infrastructure

Pour concrétiser cette nouvelle législation, chaque institution a introduit :

- un plan particulier en matière de soins
- un plan quinquennal d'entretien.

Le service Infrastructure a assuré une mise en œuvre rigoureuse à travers :

- l'établissement et la validation des plans quinquennaux d'entretien
- l'étude approfondie des plans particuliers en matière de soins, afin d'évaluer la pertinence et la cohérence des projets au regard des besoins du terrain.



Validation des plans quinquennaux d'entretien

La validation des plans quinquennaux d'entretien a permis la mise en place du forfait entretien pour les cinq prochaines années, garantissant la continuité et la soutenabilité de l'entretien des infrastructures hospitalières et des MSP.

Montant total engagé :

124.856.103 €



soit 24.971.221 € par an consacrés à l'entretien des hôpitaux et des MSP.

Préparation d'une proposition de calendrier des investissements

Dans un contexte marqué par l'urgence des besoins et un gouvernement en affaires courantes, Vivalis a engagé un travail approfondi en vue de l'élaboration d'une proposition de calendrier des investissements.

Afin de garantir la maîtrise budgétaire et l'objectivité des choix, des critères de priorisation clairs et transparents ont été définis, tenant compte des normes en vigueur.

Montant total des besoins introduits par les institutions

550.500.000 €



Projets analysés et priorisés par l'Administration :

132.358.950 €



Concertation sectorielle

Les orientations et priorités dégagées ont été partagées avec le Conseil consultatif des secteurs concernés, permettant une première concertation et un alignement avec les attentes du terrain.

Contrôle financier et administratif des institutions et des asbl

Afin d'améliorer la qualité des services fournis par les institutions financées par Vivalis, un système de contrôle financier et administratif est en place.

Au sein de la direction Contrôle de Vivalis :

- Le **service Contrôle administratif** a pour mission de vérifier le respect des normes d'agrément par les institutions à agréer ou agréées relevant de la COCOM, notamment au moyen d'inspections menées sur place au sein de ces structures.
- Le **service Contrôle financier** a pour mission de veiller à la surveillance financière générale des institutions qui relèvent de la COCOM.

Principes directeurs



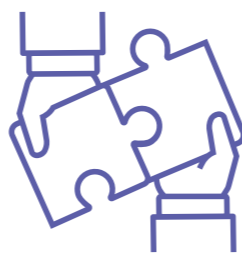
Égalité de traitement



Efficacité



Confiance et respect



Collaboration

Institutions contrôlées

Hôpitaux généraux, de revalidation et psychiatriques, maisons de soins psychiatriques, centres d'aide aux personnes, centres de planning familial, centres pour les personnes sans abri, initiatives d'habitations protégées, services de transport médico-sanitaire non urgent, services de santé mentale, bureaux d'accueil pour primo-arrivants, centres social-santé intégrés.

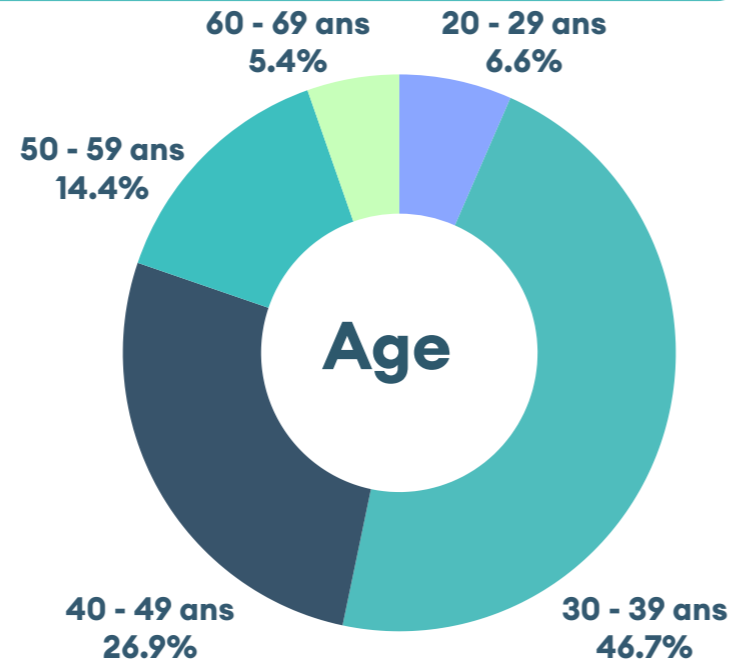


Personnel de Vivalis

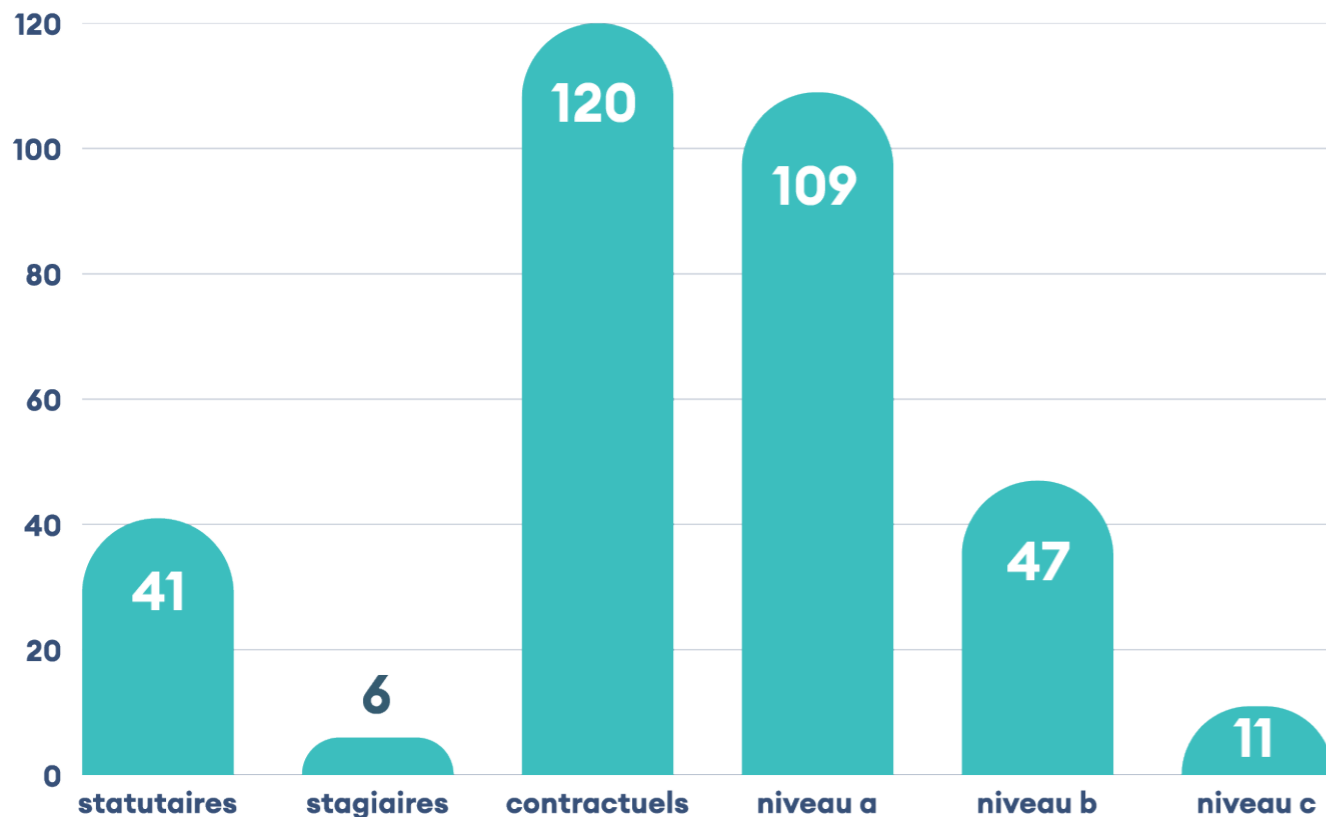
Hommes : 28%



Femmes : 72%



167
Collaborateurs



statutaires

Vivalis se dote d'un nouveau statut

Le Collège réuni a publié un nouveau statut en décembre 2025, en vue de son entrée en vigueur en janvier 2026.

Cet arrêté modificatif compte 225 articles et instaure une réforme en profondeur sur de nombreux thèmes : élargissement des possibilités en matière de formation, mise en place d'une procédure d'évaluation, nouveautés dans les grades et les promotions, etc.

Cette réforme est le fruit d'une collaboration entre Vivalis et Iriscare et vise à renforcer l'efficacité du fonctionnement au sein de l'Administration.



À retenir

Le statut du personnel définit l'ensemble des règles qui encadrent la relation de travail des agents, notamment leurs droits, leurs obligations et leurs conditions d'emploi.

Il précise les modalités de recrutement, de rémunération, d'évaluation et d'évolution de carrière.

Ce cadre vise à garantir un fonctionnement équitable, transparent et conforme aux missions de service public de Vivalis.





04

Actions et réalisation socio-sanitaires

Monitoring du Plan Social Santé Intégré (PSSI)

Le PSSI a été adopté par le Collège réuni le 7 juillet 2022. Il vise à mettre en place un nouveau modèle d'offre d'aide et de soins reposant sur une utilisation plus intégrée de l'ensemble des ressources disponibles.

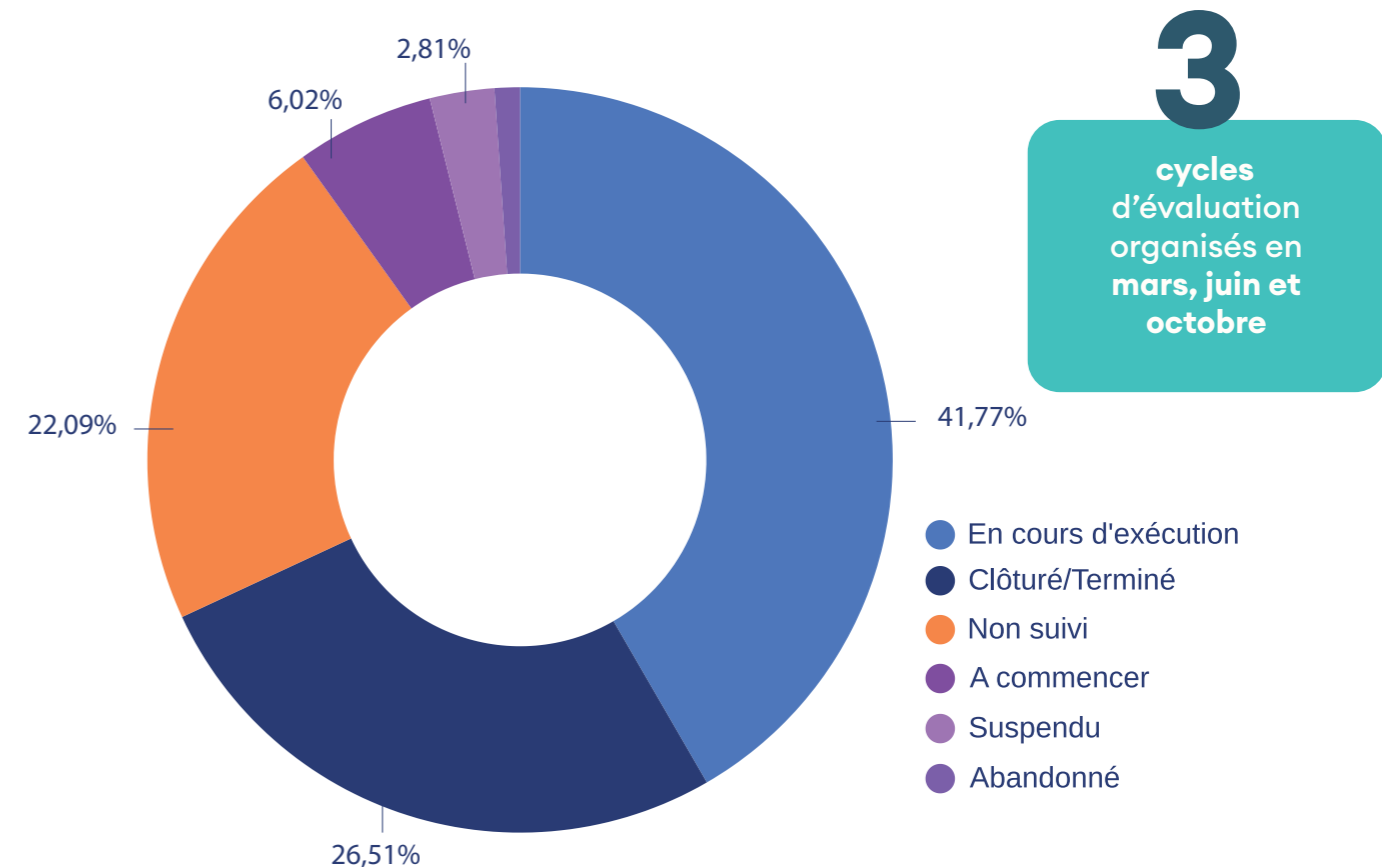
Vivalis a développé un outil de suivi du volet opérationnel du PSSI. En 2025, ce suivi a été assuré par la cellule Première ligne.

Tous les quatre mois, l'état d'avancement des actions du volet opérationnel est analysé et les éventuels obstacles à leur poursuite sont identifiés. Le comité de pilotage composé, des cabinets de la COCOM de la COCOF, de la VGC et des administrations concernées, peut, le cas échéant, procéder aux ajustements nécessaires.



Présentation animée du PSSI

État d'avancement en octobre 2025 des actions du PSSI :



Mise en œuvre de la réforme de la première ligne

Conformément au décret et ordonnance conjoints de la COCOF et de la COCOM relatifs à l'organisation de l'ambulatoire et de la première ligne social santé dans la région bilingue de Bruxelles-Capitale et ses arrêtés d'exécution, 5 bassins d'aide et de soins ont vu le jour en 2024. Leur coordination est assurée par l'asbl Brusano. Afin de poursuivre le développement de ces bassins et de leurs missions, l'asbl Brusano, déjà sous contrat de gestion, a obtenu un agrément auprès de la COCOM en janvier 2025.

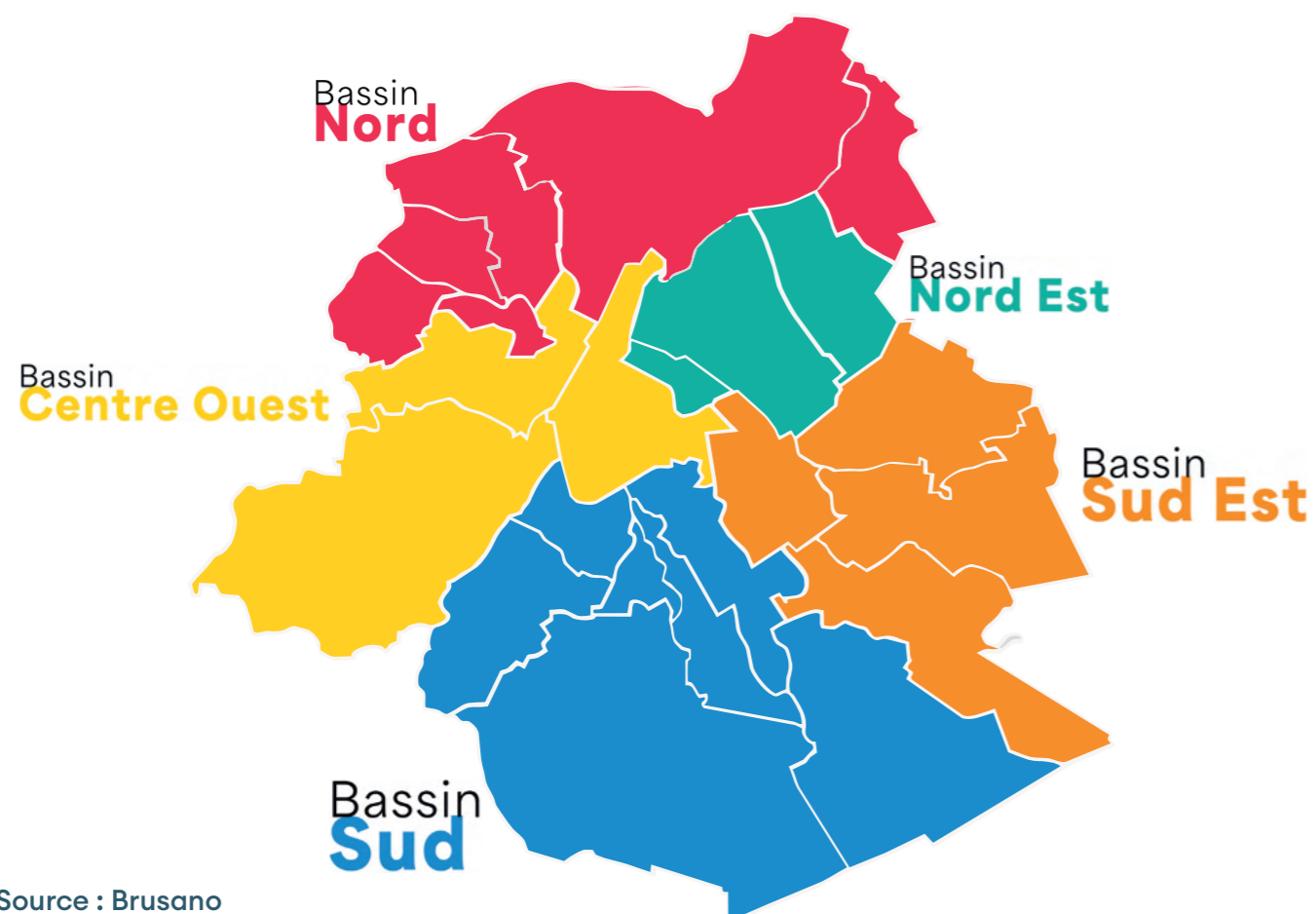
Durant l'année 2025, Brusano a développé les conseils d'aide et de soins au sein des différents bassins.

Ces conseils réunissent les acteurs social-santé actifs sur le territoire concerné afin de proposer un plan d'action adapté aux besoins relevés dans le bassin.

Fin 2025, 5 plans d'action ont été validés par les différents conseils et leur mise en œuvre a débuté en 2026.

Par le biais de différentes plateformes et outils, Vivalis suit et encadre le développement des bassins d'aide et de soins et de leurs missions.

Division territoriale des cinq bassins



Source : Brusano



Goujounissimo : premier agrément d'un CSSI par la COCOM

Le premier CSSI géré par l'ASBL Goujons, située à Anderlecht dans le quartier Cureghem a été agréé.

Le centre développe de nombreux partenariats et un travail en réseau au bénéfice des publics vulnérables. Il est ouvert sur le quartier et propose de nombreuses activités collectives et communautaires aux habitants.



À retenir

Un **Centre social santé intégré (CSSI)** offre aux usagers une prise en charge généraliste, intégrée et pluridisciplinaire, combinant soins de santé somatique, accompagnement psychologique et action sociale au sein d'une même structure, dans une approche de proximité et d'inclusion.

Les soins et l'accompagnement intégrés

L'année 2025 s'est clôturée par l'organisation d'une matinée de rencontre intitulée « la plateforme bruxelloise de soins et d'accompagnement intégrés ». Cet événement a rassemblé les différents acteurs sectoriels actifs au niveau des soins intégrés à Bruxelles.

L'objectif de cette première rencontre était de présenter le « Plan interfédéral aide et soins intégrés », ses différents programmes, la gouvernance à Bruxelles et de récolter des informations du terrain. Une belle occasion de terminer l'année par un moment convivial de rencontre entre les administrations et les acteurs de terrain.



Les équipes Première ligne de Vivalis, de la COCOF et d'Iriscare

Envie d'en savoir plus ?

Scannez le QR code et plongez dans la vidéo explicative



Développement d'un nouveau portail pour les demandes d'agrément et d'autorisation de fonctionnement

Dans le cadre de la digitalisation et modernisation des processus liés aux agréments et autorisations de fonctionnement, la plateforme Vivacare.brussels a été développée au cours de l'année 2025. Depuis le 1^{er} janvier 2026, vivacare est devenu l'outil central pour l'introduction, la gestion et le suivi des demandes d'agréments et d'autorisations de fonctionnement au sein de Vivalis.



Cette nouvelle plateforme vise une gestion plus efficace et une simplification des procédures administratives tant pour l'Administration que pour les institutions. Les institutions peuvent désormais consulter et corriger les informations dont dispose Vivalis, introduire les demandes d'agrément et d'autorisation de fonctionnement concernant leurs activités, compléter les dossiers transmis et consulter l'état d'avancement de ceux-ci en temps réel.

Maisons de soins psychiatriques (MSP)

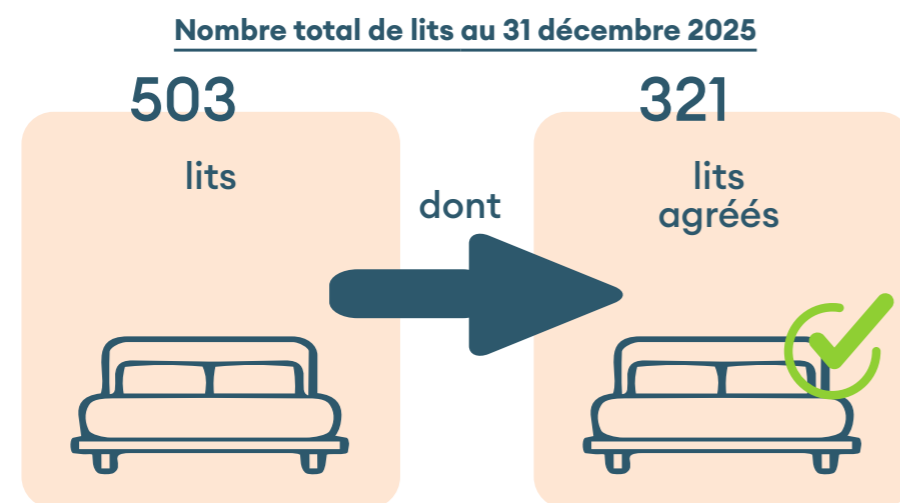
Procédure d'agrément : mise en place d'un cadre légal

En 2025, Vivalis a poursuivi les travaux relatifs à l'élaboration d'un cadre légal encadrant les procédures d'autorisation de fonctionnement, d'agrément, de cession, de contrôle et de sanctions applicables aux MSP.

Le projet d'arrêté, fondé sur l'ordonnance du 23 novembre 2023 relative aux MSP, est en cours de finalisation et sera adopté en 2026 afin de garantir la sécurité juridique de ces procédures.

Renforcement de l'offre résidentielle en santé mentale : ouverture de nouveaux lits MSP

L'offre de soins résidentiels en santé mentale a été renforcée en 2025 par l'octroi de 43 lits MSP supplémentaires à l'asbl MSP Thuis.



Mise en application des nouvelles normes hospitalières

Depuis le 1^{er} janvier 2024, de nouvelles normes hospitalières sont entrées en vigueur afin de renforcer l'offre de soins, tout en tenant compte des spécificités sociales et géographiques de la Région de Bruxelles-Capitale.

La première phase de ces normes vise :

- un renforcement du premier accueil des urgences
- la continuité des soins périnataux
- l'instauration d'une stratégie qualité-sécurité
- un plan de durabilité.

Afin d'accompagner les institutions, Vivalis a déployé des dispositifs structurés de mise en œuvre et de suivi, notamment au travers de questionnaires et de mécanismes de monitoring, pour accompagner l'application de la première phase de ces normes.



À retenir

Les résultats observés indiquent que la grande majorité des hôpitaux relevant de la COCOM respectent les exigences prévues pour cette première phase.



C Twyce Architects : MSP les Trois Arbres

Maladies à déclaration obligatoire (MDO)

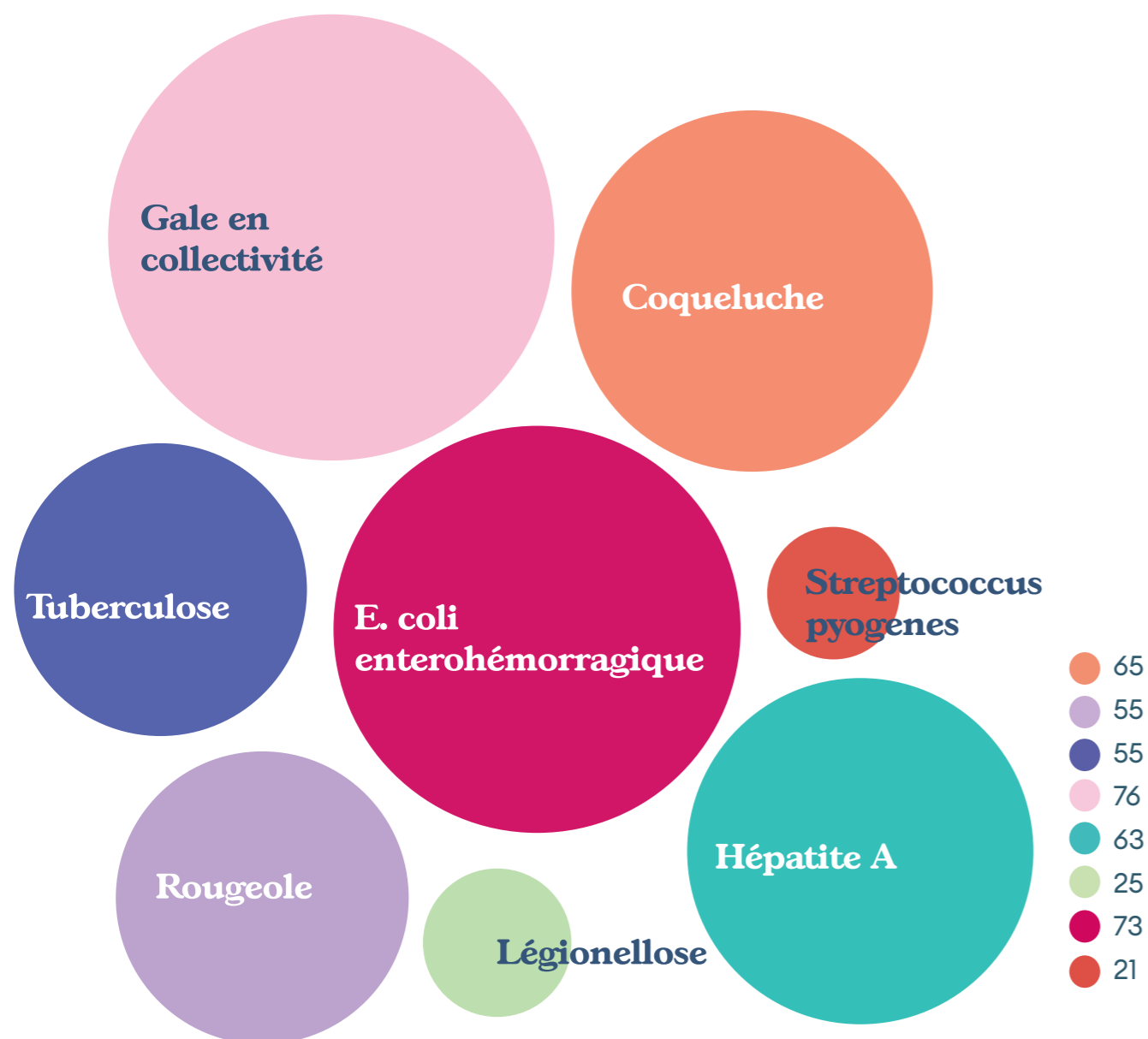
952

déclarations ont été faites à la cellule de médecine préventive et gestion des risques socio-sanitaires (MPG) de Vivalis

Les maladies les plus déclarées sont la rougeole, la tuberculose et l'entérite à Escherichia coli entéro-hémorragique.

Parmi ces déclarations, 601 se sont révélées confirmées ou probables et notamment 85 cas de gale en collectivité, 76 cas d'entérite à Escherichia coli entéro-hémorragique et 65 tuberculose. La différence entre le nombre de rougeole déclarés (183) et confirmés (61) peut notamment s'expliquer par une plus grande vigilance du corps médical suite aux différentes communications émises par Vivalis lors des épidémies de 2024.

Nombre de cas déclarés en 2025



Vaccination

Une campagne de vaccination automnale contre la Covid a été organisée dans l'ensemble du pays en 2025. Pour Bruxelles, c'est la cellule MPG de Vivalis qui en a géré l'organisation.

Au total :

81.660



doses ont été livrées à près de 327 entités

56.012



personnes se sont fait vacciner à Bruxelles indépendamment de leur domicile

53.450



Bruxellois se sont fait vacciner à Bruxelles

75%



des vaccinations ont eu lieu en pharmacie

Se faire vacciner contre la grippe rien de plus simple !

HOP! On se procure le vaccin dans une pharmacie, sans prescription.

HOP! On se fait vacciner chez son médecin ou dans une pharmacie vaccinatrice.



Campagne Gestes barrières 2025



Objectifs de la campagne

Rappeler l'importance des gestes barrières pour limiter la propagation des maladies respiratoires.

Cibles

Les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale entre 18-54 ans.

La campagne « Gestes barrières » a rempli son objectif principal qui était d'assurer une visibilité forte, répétée et mémorable du message de prévention auprès des Bruxellois.

Campagne canicule 2025



Objectifs de la campagne

Protéger les personnes à risque contre les dangers liés à la canicule et aux pics d'ozone durant l'été.

Cibles

Les Bruxellois en contact avec les personnes à risque (enfants, personnes âgées et/ou isolées, personnes souffrant de troubles respiratoires, etc.) : jeunes parents, enfants de personnes âgées (babyboomers).

Rappel vaccinal



Objectifs de la campagne

La Semaine de la vaccination est l'occasion d'inviter les Bruxellois à faire le point avec leur médecin généraliste et/ou leur pharmacien sur les vaccinations de rappel contre trois maladies graves : le tétanos, la diphtérie et la coqueluche.

Cibles

- Les Bruxellois entre 30-65 ans : message général sur l'importance des rappels vaccinaux.
- Les femmes enceintes (20-40 ans) : message spécifique sur la vaccination et l'importance de protéger leur bébé.

Contrôle antidopage

L'organisation nationale antidopage de Vivalis, Onado Brussels, a réalisé 314 contrôles en 2025 :

60

en compétition

254

hors compétition

Par rapport à 2024, le nombre de contrôles hors compétition est resté stable (+1) et le nombre de contrôles en compétition a augmenté (60 en 2025 contre 43 contrôles en 2024).

Plan Education antidopage (P.E.A.D.)

Onado Brussels a construit un « Plan Education Antidopage » (le « P.E.A.D. »), qui fait partie de la « Campagne éducation, information et prévention » s'adressant à la population en général.

Ce plan a pour objectif :

- d'informer les sportifs des dangers du dopage, de ses conséquences et de ses spécificités
- de sensibiliser l'ensemble de la population bruxelloise aux nouvelles normes antidopage en vigueur

Dans ce cadre, des animations antidopage à vocation éducative ont été réalisées.



Conférence mondiale antidopage

En décembre 2025, Vivalis a participé à la sixième Conférence mondiale de l'antidopage. Cette rencontre internationale a rassemblé des sportifs de haut niveau et près de 1 500 représentants du mouvement sportif, des gouvernements, des organisations nationales et régionales antidopage, des laboratoires, des prestataires de services, des chercheurs et des médias. Tous sont engagés dans un objectif commun : renforcer la collaboration mondiale pour un sport propre et sans dopage.

Les avancées majeure de la Conférence :

- Adoption du Code mondial antidopage 2027 et des standards internationaux, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2027
- Une consultation internationale et inclusive, intégrant les retours des athlètes afin de rendre les règles de l'AMA (Conférence mondiale sur le dopage dans le sport) plus accessibles et adaptées à leur réalité
- Une mise en avant renforcée des Droits de l'Homme et de la protection des mineurs, avec une responsabilisation accrue de l'entourage des sportifs
- La nécessité de réduire l'écart entre le développement des moyens de dopage et les capacités scientifiques d'analyse, en investissant davantage dans les processus d'enquête et d'information.



Audit Cpas Anderlecht



Juillet
2025

Dans un souci de mieux comprendre la situation actuelle des CPAS bruxellois et de mieux les accompagner, le Collège réuni a lancé un processus d'audit visant à fournir un accompagnement aux différents CPAS pour améliorer leurs méthodes de travail.

- Dans une première phase, l'audit est mené au sein du CPAS d'Anderlecht. Celui-ci a pour objectif d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées par le CPAS, proposer des premières mesures d'accompagnement pour y remédier et de développer une méthodologie qui puisse être utilisée de manière autonome (ou avec un accompagnement) par Vivalis auprès des autres CPAS, dans une seconde phase.
- Dans une seconde phase, sur la base de cette méthodologie, le Collège réuni de la COCOM étendra la réalisation d'audits à d'autres CPAS.

Dans le cadre de cet audit, un comité d'accompagnement composé des acteurs suivants a été constitué :



Les conclusions et recommandations du premier audit sont attendues pour le mois de mai 2026.



Agrément des bureaux d'accueil pour primo-arrivants (BAPA)

En septembre 2025, les trois bureaux d'accueil BAPA VIA, BAPA BXL et BAPA Convivial ont été agréés pour une durée de 5 ans renouvelable. Ces agréments sont valables jusqu'au 31 décembre 2030.



À retenir

Les BAPAS ont pour mission d'assurer le parcours d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants et personnes étrangères.

Agrément du Centre Bruxellois d'Action interculturelle (CBAI)

Le CBAI a été agréé pour une durée de 5 ans renouvelable. Cet agrément est valable jusqu'au 31 décembre 2029.



À retenir

Le CBAI est agréé en tant qu'organisme assurant des missions d'évaluation et l'appui au parcours d'accueil et d'accompagnement pour primo-arrivants et personnes étrangères.



© BAPA - Via asbl - rencontre d'un groupe de formation citoyenne en français avec des séniors de l'asbl Vivre chez soi

Visites des communes

Au cours de l'année 2025, Vivalis a réalisé des visites au sein de 9 communes de la Région de Bruxelles-Capitale. La priorité a été donnée aux administrations communales pour lesquelles le traitement des tâches semblait poser des difficultés. Ces rencontres avaient pour but :

- de faire un point sur l'évolution du parcours d'intégration
- d'apporter l'assistance nécessaire aux équipes communales
- de dispenser une formation à l'utilisation de l'outil informatique Bruwelcome
- de rappeler aux communes moins actives l'intérêt du parcours et l'importance de leur implication pour garantir la réussite de la politique d'accueil

Chiffres clés

4.391 personnes soumises à l'obligation de suivre un parcours d'accueil

3.515 personnes se sont inscrites pour suivre le parcours d'accueil

2.838

auprès des BAPA agréés par Vivalis

677

auprès de BON, relevant de la Communauté flamande.

1.535 inscriptions de personnes non soumises à l'obligation enregistrées par les BAPA

1.952 parcours de non-obligés ont été finalisés auprès des BAPA

318 procédures de sanction



Lien vers le site internet du parcours d'accueil des primo-arrivants et des personnes étrangères à Bruxelles

Sans-abrisme féminin

De plus en plus de femmes seules ou avec enfant sont confrontées au sans-abrisme (augmentation de 15,9% par rapport à 2020), une réalité que Vivalis a souhaité mettre en exergue le 8 mars 2025 à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

L'occasion de rappeler qu'une prise en charge spécifique est plus que nécessaire : dans la rue, les femmes sont exposées à une violence qui, souvent, les a déjà poussées hors de chez elles. « Les violences intrafamiliales représentent un tiers des situations de sans-abrisme », rappelle la responsable de la cellule sans-abrisme de Vivalis.



“
Les violences intrafamiliales représentent un tiers des situations de sans-abrisme

Centre Louiza

Désormais, trois associations gèrent les sept sites d'hébergement de nuit en Région bruxelloise, dont Louiza, un centre spécifique pour les femmes.

accueil de
110
femmes isolées
victimes de violences

Circé

Un centre de jour d'une soixantaine de places, baptisé Circé, leur est également réservé. Les femmes sans logement peuvent y disposer d'une consigne, de douches, d'un repas et d'un accompagnement médico-social.

60
places

Le travail d'insertion s'effectue également via :

- les services de guidance à domicile
- les centres Housing First
- le travail de rue
- les maisons d'accueil

Pour plus d'information :
Le sans-abrisme | Vivalis



Vivalis sur le terrain avec l'équipe Cover

Le 13 octobre 2025, la cellule sans-abrisme de Vivalis, a accompagné les membres de l'équipe Cover de l'asbl Lama sur le terrain.

Au programme ?

- la visite d'un hébergement collectif relevant des HCAN (Hébergements collectifs autogérés négociés) et échange avec les familles résidentes sur leur situation et leurs besoins ;
- la visite de la Maison Opale à Schaerbeek, où l'équipe Cover assure chaque lundi après-midi une permanence médicale pour les personnes sans chez-soi, en collaboration avec les équipes de maraude.

Ces deux visites ont été très enrichissantes pour nos collègues, qui mettent en avant l'importance de poursuivre le travail de réflexion sur l'évolution des dispositifs HCAN et la nécessité de soutenir le secteur du sans chez-soi.



À retenir - les missions de l'équipe Cover

- Prévention et promotion de la santé
- Veille sanitaire
- Réduction des risques liés à l'usage de drogues, d'alcool ou de médicaments
- Prises en charge individuelles et collectives des personnes sans-abri
- Appui mobile et médicalisé aux dispositifs liés au sans-abrisme
- Concertation du secteur d'aide aux personnes sans abri pour les questions sanitaires

603.000 €

de budget en
2025



Les équipes de Vivalis et de Cover

L'Observatoire de la Santé et du Social : le service d'étude et d'information de Vivalis

L'Observatoire de la Santé et du Social a plusieurs missions :



Mener un travail de recherche afin :

- de fournir une vue d'ensemble de la situation sociale et sanitaire actuelle dans la Région bruxelloise
- d'apporter un éclairage sur des thèmes spécifiques
- d'évaluer et appuyer l'opérationnalisation des politiques publiques.



Offrir des services d'information :

- Bruxelles Social ([Bruxelles Social - Sociaal Brussel](#)) fournit un aperçu centralisé, général, actualisé, bilingue et accessible de l'offre sociale-santé, ainsi qu'une description de l'organisation des services dans le domaine social-santé à Bruxelles
- [Hospichild](#) informe les citoyens et les professionnels sur l'hospitalisation des enfants de moins de 16 ans
- [Born in Brussels](#) informe les citoyens et les professionnels sur la grossesse, la naissance et la petite enfance
- Gérer et animer un service de documentation ([Brudoc](#)) relatif aux questions socio-sanitaires en région bruxelloise.



À retenir - travail de terrain

L'Observatoire est également actif sur le terrain pour présenter son travail de recherche et d'information et participer à des groupes de travail, de réflexion ou de mise en œuvre de projets en particulier auprès des acteurs socio-sanitaires, des administrations publiques, des décideurs politiques et des citoyens.

Services d'information

Bruxelles Social

En 2025, l'Observatoire a travaillé au redéveloppement de l'outil « [Bruxelles Social](#) » afin de mieux répondre aux besoins des Bruxellois en recherche de services socio-sanitaires dans leur parcours d'aide et de soins.

Analyse de l'offre sociale et sanitaire

L'Observatoire réalise également une analyse de l'offre sociale et sanitaire. En 2025, il a publié [le premier numéro](#) consacré aux nouveaux dispositifs d'aller-vers (RAQ, CHW, CPPS, CeS et autres).

Informations sur les questions liées à la naissance et à la petite enfance

Dans le cadre de ses services d'information l'Observatoire a produit 22 newsletters portant sur les questions liées à la naissance, à la petite enfance et à l'hospitalisation des enfants. Ces newsletters viennent compléter l'information régulièrement mise à jour des sites [Born In Brussels](#) et [Hospichild](#).

Un nouveau dossier relatif à la santé mentale périnatale, réalisé en collaboration avec BruStars et les partenaires impliqués dans le programme Crosslin 0-6, a été ajouté sur le site de Born In Brussels. Ce dossier comporte un volet informatif, mais aussi un répertoire des acteurs à même de soutenir, de guider et de soigner les futurs et jeunes parents et leur enfant.

Brudoc, un répertoire riche en publications du terrain social-santé bruxellois

Le service de documentation [Brudoc](#) a continué à mettre à jour son répertoire riche en publications du terrain social-santé bruxellois. L'année 2025 a été l'occasion de lancer un travail de réflexion afin de diversifier les services offerts par Brudoc. Outre la mise à disposition de son catalogue de publications, Brudoc a lancé la préparation d'ateliers de lecture collective (appelés aussi « atelier arpentage ») consistant à s'approprier collectivement les éléments clés d'un ouvrage pour nourrir la réflexion, le dialogue et l'apprentissage mutuel.



Brudoc : atelier arpentage

Travail de recherche

Les publications de l'Observatoire visent à **accroître la connaissance de la situation sociale et sanitaire** de la région bruxelloise. En 2025, l'Observatoire de la Santé et du Social a enrichi la connaissance de la situation sociale et sanitaire en région bruxelloise à travers la publication de plusieurs études :

- [une étude relative à la privation énergétique à Bruxelles](#). Cette étude permet de mieux comprendre les difficultés auxquelles font face les Bruxellois en matière d'accès à l'énergie, mais également de montrer le lien entre cette problématique et les conditions de logement.
- une [analyse de l'espérance de vie](#) en région bruxelloise, qui a été réalisée conjointement avec l'IBSA
- le [rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté](#) qui a pour thématique les travailleurs pauvres

À cette occasion, une table ronde a été organisée le 9 décembre 2025 au Parlement bruxellois afin de co-construire avec les acteurs de terrain un ensemble de recommandations.

Table ronde au Parlement bruxellois - présentation du rapport bruxellois pauvreté



Appui à l'opérationnalisation de politiques publiques

En 2025, l'Observatoire a publié [une étude relative à l'identification des zones de tension](#) entre offre et demande en matière d'accès à la médecine générale.

Cette étude doit permettre au Collège réuni de définir les zones de pénurie dans le cadre des mécanismes publics de soutien à l'installation de médecins généralistes.

L'Observatoire, en collaboration avec le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI), a également produit [une étude visant à analyser le rôle de l'accessibilité spatiale et de la proximité comme critère d'accessibilité globale au parcours d'accueil pour primo-arrivants et personnes étrangères de la Cocom](#). Ce type d'étude doit permettre de mieux envisager les questions de programmation, entre autres dans ses aspects territoriaux.

Evaluation des politiques publiques

En 2025, l'Observatoire a réalisé deux études d'évaluation :

- Une [étude portant sur la mise en œuvre des contrats locaux social santé \(CLSS\) et sur les effets produits tant sur les acteurs que sur les relations qu'ils entretiennent entre eux](#)
- Une [étude d'évaluation ex ante des conséquences pour Bruxelles du projet de réforme fédéral des allocations de chômage](#)

Rapport annuel



vivalis.brussels 

Se porter bien, vivre mieux
Voel je goed, leef beter

20 25